

31.05.2021 – 08:55 Uhr

Société Suisse des Entrepreneurs: Nouvelle publication: "Faits et chiffres 2021" - Loi sur le CO2: fonder le débat politique sur des chiffres

Zurich (ots) -

Le 13 juin prochain, le peuple suisse s'exprimera sur la loi sur le CO2. Dans ce contexte, il est important que les électeurs disposent d'informations étayées par des chiffres. Le secteur de la construction est un levier majeur pour atteindre les objectifs climatiques fixés. La branche recycle 70% des déchets de construction et a investi un milliard de francs dans des filtres à particules. Le potentiel des assainissements et des nouvelles constructions de remplacement reste élevé en matière d'efficacité énergétique, étant donné qu'en Suisse, un bâtiment sur cinq a plus d'un siècle. Il ne s'agit là que de quelques exemples tirés de la nouvelle brochure "Faits et chiffres", que la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE) publie aujourd'hui.

Le 13 juin prochain, le peuple suisse s'exprimera sur la loi sur le CO2. Depuis 1990, les émissions de CO2 en Suisse ont été réduites de 7,5 millions de tonnes, c'est-à-dire de 17%. 37 millions de tonnes de CO2 continuent néanmoins d'être rejetées dans l'atmosphère chaque année dans notre pays. Dans le domaine du parc immobilier, le secteur de la construction a fait presque deux fois mieux puisqu'il a réduit ses émissions de 33%, ce qui représente un effort considérable. Aujourd'hui, le parc immobilier génère encore 11 millions de tonnes de CO2, soit un quart des émissions totales de la Suisse. C'est ce grand potentiel restant qu'il s'agit d'exploiter dans le cadre d'une offensive "modernisation du parc immobilier", grâce à des assainissements et des nouvelles constructions de remplacement modernes.

Le secteur de la construction cherche en permanence à améliorer encore son empreinte écologique. La brochure "Faits et chiffres 2021" illustre ces efforts par des données objectives. On y apprend par exemple que le secteur de la construction a investi plus d'un milliard de francs pour équiper ses engins de chantier de filtres à particules, et que grâce à cette mesure, leurs émissions d'oxyde d'azote ont diminué de 80%. Par ailleurs, une grande partie des matériaux de construction massifs est fabriquée en Suisse, et les nombreuses gravières locales contribuent à éviter les longs transports.

Certaines données disponibles pour la première fois

La brochure "Faits et chiffres" publiée cette année par la Société Suisse des Entrepreneurs contient en outre des données qui n'étaient pas disponibles jusqu'à présent. La SSE a ainsi été la première institution à réaliser un échantillonnage dans plusieurs villes et cantons afin d'analyser l'évolution du nombre d'oppositions et de recours déposés contre des demandes de permis de construire. La SSE permet ainsi de comparer les délais d'obtention d'un permis de construire en Suisse, et de la situer par rapport à ses voisins germanophones. La brochure présente également des extraits d'une étude qui compare pour la première fois les volumes de différents matériaux utilisés dans la construction. "Faits et chiffres" combine des graphiques aisément compréhensibles et de courts textes sous forme de commentaires pour les mettre en perspective.

La brochure "Faits et chiffres 2021" peut être téléchargée gratuitement au format PDF (lien ci-dessous). Elle sera également disponible à partir du 15 juin en format papier dans le shop de la SSE. Les personnes qui reçoivent le Journal Suisse des Entrepreneurs en recevront un exemplaire avec le numéro de juin.

Téléchargements

Télécharger la brochure: <http://ots.ch/J3tPqx>

Accéder au shop: <https://shop.baumeister.ch/index.php?lang=fr>

Contact:

Bernhard Salzmann
responsable Politique + Communication de la SSE
Tél.: +41/78/762'45'31
E-Mail: bsalzmann@baumeister.ch

Corine Fiechter
responsable communication pour la Suisse romande de la SSE
Tél.: +41/58/360'77'06
E-Mail: cfiechter@entrepreneur.ch